

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/09/1998 EN CONFORMITE AVEC LA DIRECTIVE EUROPEENNE

Document à conserver – Décret n° 87-200 du 25.03.1997

1) Identification de la préparation et de la société/entreprise.

- Identification du produit : matériaux pour prothèse dentaire.
désignation commerciale : attache ASC 52
- Société :
Société AFINOR 137, rue du temple 75003 – PARIS Tél. : 01 42 77 51 34
- Usage normal :
attache pour prothèse amovible

2) Information sur les composants.

- Substances dangereuses représentatives :
(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractéristiques toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

028-002 007 – NICKEL concentration entre 6 et 13% Symbole : Xn R : 40.C 343

- Autres substances apportant un danger
aucune substance connue de cette catégorie n'est présente

3) Identification des dangers.

Ces produits ne sont pas classés comme inflammable.
Risque d'effet sensibilisant pour la peau, la préparation peut également être irritante pour la peau, et un contact prolongé peut augmenter cet effet.

4) Premiers secours.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS RIEN FAIRE INGERER A UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

- En cas d'exposition par inhalation, transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.
- En cas de projections ou de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 10 minutes, en maintenant les paupières écartées.

Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

- En cas de projections ou de contact avec la peau : NON CONCERNÉ.
- En cas d'ingestion : NON CONCERNÉ.

5) Mesure de lutte contre l'incendie : NON CONCERNÉ.

6) Mesure à prendre en cas de dispersions accidentelle : NON APPLICABLE.

7) Manipulation et stockage :

Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler de tels produits.

Au cours du brasage, prévoir un dispositif d'assainissement de l'air ambiant.

Eviter d'exposer les femmes enceintes, et avertir des risques éventuels les femmes en âge de procréer.

AU LABORATOIRE DE PROTHESES

8) Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

Les personnes qui ont des antécédents de sensibilisation cutanée doivent éviter de manipuler de tels produits.

- Mesure d'ordre technique :

Veillez à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail, et une extraction générale convenable.

- Protection respiration : Port de masque anti-poussières.

- Protection des mains : Aucune protection requise.

- Protection des yeux : Port de lunettes de sécurité.

- Protection de la peau : Aucune protection requise.

9) Propriétés physiques.

Masse volumétrique : >1g/cm³

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Etat physique à l'utilisation : Solide en bloc

Intervalle température de : 1450° C - 1490° C.

10) Stabilité et Réactivité

Ce produit est stable dans des conditions normales.

11) Information – Toxicologiques.

Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir la possibilité, chez certains sujets prédisposés, d'une réaction de sensibilisation cutanée.

12) Informations Ecologiques.

Produit solide sans risque pour l'environnement.

13) Informations relatives aux transports : Néant.**14) Informations réglementaires.**

La classification de ces préparations a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes préparations » 89/379 CEE, et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 93/72 CEE portant 20 ème adaptation à la directive 67/548 (substances dangereuses).

Classification de la préparation : Nocif

Contient du : 028-002-00-7 Nickel

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence.

R 43. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

15) Autres informations.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifié en rubrique 1.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité à nos produits, et non pas comme une garantie des propriétés de ceux-ci.